



CONCOURS DE PROFESSEUR DE SPORTS

SESSION 2024

OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS PAR INTERNET SUR LE SITE :

CYCLADES

DU MARDI 2 OCTOBRE 2023 - 12h AU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 - 12h

CONDITIONS REQUISES

Sont admis à prendre part aux épreuves de ce concours, les candidats remplissant au plus tard le 9 novembre 2023 les conditions suivantes :

Concours externe :

- Être titulaire d'une licence STAPS ou d'un diplôme équivalent (brevet d'État d'éducateur sportif du 2ème degré, diplôme de guide de haute montagne, diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « performance sportive »).

Concours interne :

- Être fonctionnaire ou agent de l'État, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière ou des établissements publics qui en dépendent,
- Être un position d'activité, de détachement ou de congé parental,
- Justifier d'au moins 3 ans de services publics.

3^{ème} concours :

- Justifier de l'exercice dans le domaine des activités physiques et sportives durant une durée de 4 ans pendant les 8 dernières années :
 - ✓ d'une ou plusieurs activités professionnelles effectuées dans le cadre de contrats de droit privé,
 - ✓ d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,
 - ✓ d'une ou plusieurs activités, y compris bénévoles, comportant l'exercice continu de responsabilité au sein d'une association.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Concours externe :

- Rédaction d'une note s'appuyant sur un dossier documentaire relatif au domaine du sport (4h, coefficient 2),
- Au choix sur table (4h, coefficient 3) :
 - Élaboration d'un projet d'entraînement,
 - Élaboration d'un projet de formation,
 - Élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives.

Concours interne :

- Rédaction d'une note s'appuyant sur un dossier documentaire relatif au domaine du sport (4h, coefficient 2).

3^{ème} concours :

- Rédaction d'une note s'appuyant sur un dossier documentaire relatif au domaine du sport (4h, coefficient 2).

ATTENTION

Les candidats qui sollicitent un aménagement d'épreuve en raison de leur handicap devront téléverser dans leur espace candidat à la rubrique « Mes justificatifs », un certificat médical délivré par un médecin agréé de l'Administration au plus tard le Vendredi 15 décembre 2023.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Concours externe :

- Épreuve orale de langue anglaise (50min dont 30min de préparation, coefficient 1),
- Entretien visant à apprécier les connaissances du candidat dans le domaine du sport, ses aptitudes et sa motivation (45min dont 15min au plus de présentation, coefficient 4),
- Exposé de son observation et son analyse au jury à partir d'un document vidéo tiré au sort (1h15 dont 25min de présentation, 20min d'exposé, 30min d'entretien avec le jury, coefficient 4).



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat d'académie
Division des Examens et Concours (DEC4)**

Concours interne:

- Épreuve orale de langue anglaise (50min dont 30min de préparation, coefficient 1),
- Entretien visant à apprécier les connaissances du candidat dans le domaine du sport, ses aptitudes et sa motivation (45min dont 15min au plus de présentation, coefficient 4),
- Exposé de son observation et son analyse au jury à partir d'un document vidéo tiré au sort (1h15 dont 25min de présentation, 20min d'exposé, 30min d'entretien avec le jury, coefficient 4).

3^{ème} concours:

- Exposé d'un projet d'action portant sur la mise en œuvre d'une politique publique de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (3h dont 2h de préparation, 1h d'entretien dont 30min d'exposé et 30min de questionnement du jury, coefficient 3 dont coefficient 1 pour l'exposé et coefficient 2 pour l'entretien avec le jury),
- Entretien avec le jury au cours duquel le candidat se présente (35min dont 15min de présentation et 20min d'échanges avec le jury, coefficient 2).